

12 PROPOSITIONS

POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE AU SERVICE D'UNE PLUS GRANDE JUSTICE SOCIALE ET D'UN MEILLEUR ACCÈS A L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

LEVER LES FREINS D'ACCÈS A L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP POUR RÉDUIRE MASSIVEMENT LE CHOMAGE

- 1** Mutualiser le risque Maladie Professionnelle pour la catégorie « salarié en situation de handicap » sur l'ensemble des employeurs.
- 2** Simplifier l'accès à l'emploi pour les personnes en situation de handicap en ayant une seule reconnaissance administrative qui leur permettra d'accéder à l'ensemble des dispositifs, soutiens, accompagnements utiles à leur maintien ou accès à un emploi.
- 3** Développer la formation pour les personnes en situation de handicap.
- 4** Permettre aux personnes en situation de handicap qui souhaitent retrouver un emploi de pouvoir le faire dans des conditions globales de revenus décents.

ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ADAPTÉES

- 5** Consacrer 5% de la commande publique à l'entrepreneuriat social inclusif
- 6** COFINANCER pour les entreprises un fonds compensant les surcoûts d'investissement liés à l'emploi majoritaire de personnes en situation de handicap.
- 7** PARTICIPER à la gouvernance de ce fonds dont la gestion pourrait être confiée à un acteur de la finance solidaire .
- 8** ASSURER un accès aux Entreprises Adaptées à l'ensemble des dispositifs de soutien et appel à projets portés par l'Etat quelles que soient leur forme juridique et leur taille.
- 9** Libérer le potentiel de développement des Entreprises Adaptées

CONSACRER DES MOYENS ALLOUÉS AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DES SALARIÉS DES ENTREPRISES ADAPTÉES

- 10** Rendre éligibles les contrats des personnes en situation de handicap dans les Entreprises Adaptées au financement de l'alternance pour des parcours de 70 heures minimum, afin de pouvoir se placer dans la suite du Plan d'Investissements dans les Compétences pour les Entreprises Adptées (Pic EA)

FACILITER ET INTENSIFIER LE RECRUTEMENT AU SEIN DES ENTREPRISES ADAPTÉES

- 11** Permettre à toutes les personnes en situation de handicap bénéficiaire d'une équivalence de Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (BOE) d'accéder à un contrat en Entreprise Adaptée.

ASSURER UNE GOUVERNANCE ET UN PILOTAGE EFFICIENTS POUR CONSTRUIRE DE VÉRITABLES POLITIQUES PUBLIQUES INCLUSIVES

- 12** Créer une agence « France Inclusive » pour permettre d'unifier et d'amplifier toutes les politiques, toutes les initiatives publiques et privées ayant pour objet la création d'une société inclusive.

CONTACT

Sébastien **CITERNE**, *Délégué Général*
sciterne@unea.fr
06 07 27 75 61

Sébastien **RAYNAUD**, *Président*
sraynaud@unea.fr
01 43 22 04 42

unea
Union Nationale
des Entreprises Adaptées